



المكتب الوطني للمطارات
Office National Des Aéroports

Direction Générale

DCH.PS09.E.316/00

Réf : 000563

Casablanca, le

31 MAI 2023

Décision d'Appel à Candidature Interne Chef (fe) de Projet (AGA) au rang de Chef(fe) de Département Direction des Infrastructures

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports ;

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un Appel à Candidature interne pour occuper le poste de **Chef (fe) de Projet (AGA) au rang de Chef(fe) de Département** au sein de la **Direction des Infrastructures**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

- **Mission :**
 - Gérer et superviser la mise en œuvre des grands projets de développement des installations terminales aéroportuaires jusqu'à la livraison et le transfert à l'exploitant, dans les meilleures conditions de qualité, coûts et délais, et ce conformément à la réglementation nationale et internationale.
- **Activités principales :**
 - Assurer la réalisation et la gestion des projets de classe 3 conformément au processus de gestion des projets d'infrastructures aéroportuaires (PGPIA) et à la réglementation en vigueur :
 - Pilotage de la réalisation technique ;
 - Respect des délais ;
 - Maitrise des coûts ;
 - Respect strict de Plan Assurance Qualité (PAQ) ;
 - Respect et mise en œuvre du plan de gestion environnemental et social (PGES) ;
 - Anticipation & maitrise de tout éventuel changement dans la réalisation du projet ;
 - Maitrise des risques qui en découlent ;
 - Respect des engagements des parties prenantes ;
 - Règlement régulier des situations des entreprises.
 - Dimensionner et proposer la constitution de l'équipe de gestion de projet (EGP) ;
 - Assurer la coordination entre les entités concernées et les parties prenantes (EGP, maitrise d'œuvre, tutelle technique, autorités locales, exploitants d'aéroport...);



المكتب الوطني للمطارات

Office National Des Aéroports

مطار محمد الخامس - ص.ب. 52 الدار البيضاء الوازيس الهاتف 0522.53.90.40 - الفاكس : 0522.53.96.80

Aéroport Mohammed V - B.P. 52 - Casablanca - Oasis - Tél. : 0522.53.90.40 Fax : 0522.53.96.80

www.ona.ma



- Suivre la validation des autorisations nécessaires au démarrage des projets ;
- Assurer la préparation des documents supports aux instances de gouvernance et assurer l'animation des comités de pilotage et de suivi conformément au PGPIA ;
- Définir un phasage adéquat en étroite coordination avec les exploitants pour limiter l'impact et la gêne causés par les travaux sur l'activité aéroportuaire ;
- Veiller à la validation des dossiers d'exécution des projets par la maîtrise d'œuvre et les services compétents ;
- Évaluer le coût des éventuelles modifications apportées aux projets au fur et à mesure de leur apparition et engager les actions correctives nécessaires à la maîtrise du coût et du délai ;
- Piloter la phase de clôture du projet et assurer la coordination pour l'élaboration des documents ORATs et le transfert de l'ouvrage dans les meilleures conditions d'exploitation ;
- Contribuer à l'amélioration continue de la direction par le partage du retour d'expérience avec les entités de la direction et la capitalisation des bonnes pratiques ;
- Contribuer à une veille permanente sur les évolutions technologiques et réglementaires aéroportuaires ;
- Assurer, consolider et valider les reportings périodiques des activités du département et veiller à la tenue à jour de la plateforme PMO ;
- Veiller au respect des procédures SMQ de la direction et contribuer à leur mise à jour et amélioration.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des responsables placés sous sa hiérarchie et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité a suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

Contrôle interne et des performances :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Niveau d'étude requis	Ingénieur d'état
Formation / Spécialité	Génie civil ou équivalent
Nature de l'expérience recherchée	Suivi de la phase réalisation TCE « travaux tous corps d'état » des grands projets des installations terminales ou des projets de complexité similaire.
Pré requis	Expérience minimale de 10 ans



ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...)
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique et du directeur de l'entité sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat(e) suggère pour le poste pourvu.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à **appel_candidature@onda.ma** (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **02 JUIN 2023** au **08 JUIN 2023** date de rigueur. **K**



المكتب الوطني للمطارات
Direction Générale
OFFICE NATIONAL DES AÉROPORTS

La Directrice Générale
Habiba LAKLALECH

